

RAPPORT DU RESPONSABLE DU DOSSIER DES ASSURANCES 2018-2019

MISE À JOUR DE L'ONGLET « ASSURANCES » SUR LE SITE DE LA FRUQ

Une mise à jour au 1^{er} juillet 2019 a été effectuée dans le diaporama : « *Vos assurances à la retraite* ». J'y résume les principaux avantages de la couverture offerte par l'AQRP-La Capitale. :

- Les médicaments prescrits, non remboursés par la RAMQ sont remboursés de 85 % à 100 % selon certaines conditions ;
- La majorité des frais admissibles sont remboursés à 70 % ;
- La taxe provinciale de 9 % n'est pas ajoutée aux taux ;
- Les frais admissibles excédant 1 000 \$ par contrat au cours d'une année civile sont remboursés à 100 % ;
- La durée de la couverture d'assurance voyage est de 45 jours par voyage ;
- L'assurance annulation de voyage est de 5 000 \$.

Je peux présenter et commenter ce diaporama aux membres des associations qui en font la demande. C'est un service offert sans frais par la FRUQ.

DEMANDES DES RETRAITÉS ET DE LEURS ASSOCIATIONS

Au cours de la dernière année, j'ai répondu à une douzaine de demandes de retraités qui me demandaient conseil au moment où ils atteignaient l'âge de 65 ans ou au moment où ils commençaient leur retraite. À l'aide des documents préparés par la FRUQ et en tenant compte de leurs besoins, j'ai été en mesure de les conseiller et de les diriger vers le diaporama offert sur le site de la FRUQ. En mai dernier j'ai présenté ce diaporama aux membres de l'ARRUQAR. Je suis disponible pour présenter ce document à vos membres, si vous le souhaitez. La FRUQ assume les frais associés à cette présentation.

RÉUNIONS DU COMITÉ RÉSEAU DES ASSURANCES COLLECTIVES (CRAC)

Assemblée du 14 décembre 2018

En assurance vie, l'année 2017-2018 s'est terminée avec un déficit de 1 128 156 \$. Le déficit au 31 mai 2018 est de 540 950 \$.

En assurance-maladie, l'année 2017-2018 s'est terminée avec un surplus de 1 042 176 \$. Le solde au 31 mai 2018 est de 0 \$. Un transfert de 1 079 640 \$ a été effectué à la PFS.



Assemblée du 10 mai 2019

Le renouvellement des polices d'assurance vie et accident est accepté. Un maintien de la prime en accident maladie et une augmentation en assurance vie sont constatés. Le tableau qui suit indique les nouvelles primes au 1^{er} juin 2019, elles seront en vigueur jusqu'au 31 mai 2020.

Accident maladie		Prime mensuelle incluant taxes (part du retraité)	Hausse (baisse) par rapport à l'année précédente
	Individuel	79,98 \$	0 \$
	Monoparental	111,99 \$	0 \$
	Couple	159,99 \$	0 \$
	Familial	192,00 \$	0 \$
Vie		0,183 7 \$/1 000 \$ du salaire au départ	0,041 2 \$

RÉUNIONS DU CARTEL INTERSYNDICAL SUR LES RÉGIMES DE RETRAITE ET LES ASSURANCES COLLECTIVES (CIRRAC)

J'ai assisté à une réunion de CIRRAC cette année, elle portait sur des changements à apporter à l'assurance invalidité, aucun changement ne sera apporté



Pierre Laplante
Responsable du dossier des assurances